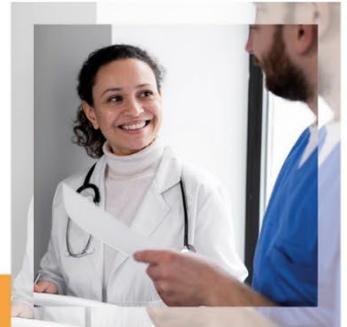




# Feuille de route territoriale du CTS du Havre

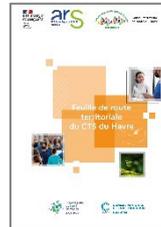


BILAN  
janvier 2025



La mise en œuvre du document stratégique qu'est le Projet régional de santé 2023-2028 se traduit par une déclinaison départementale ayant pour objectif de mieux répondre aux besoins des territoires en mettant en œuvre des projets concrets. Cette déclinaison prend la forme d'une feuille de route départementale, résultat d'une co-construction avec chaque Conseil territorial de santé (CTS).

Pour consulter la **Feuille de route du territoire du Havre**, connectez-vous au [site internet de l'ARS Normandie](#)



Dans le territoire du Havre, le **Projet régional de santé pour la période 2023-2028** s'articule autour de **12 priorités d'action** constituant le fil rouge des actions mis en œuvre :

- Action prioritaire #1** 

  - relever le défi du vieillissement et de la perte d'autonomie ;
- Action prioritaire #2** 

  - mailler l'offre de soins en conjuguant ambition pour la proximité et excellence du recours et en organisant les mobilités ;
- Action prioritaire #3** 

  - améliorer la santé mentale des Normands ;
- Action prioritaire #4** 

  - renforcer l'évolution inclusive de la société ;
- Action prioritaire #5** 

  - garantir aux personnes en situation de précarité l'accès aux soins et services dont elles ont besoin ;
- Action prioritaire #6** 

  - agir collectivement sur les déterminants de santé publique à plus fort enjeu pour les normands et adapter notre stratégie de prévention aux publics cibles ;
- Action prioritaire #7** 

  - développer et renforcer l'autonomie et la capacité des personnes malades et de leurs aidants ;
- Action prioritaire #8** 

  - soutenir l'usager comme acteur du système de santé ;

Action prioritaire #9



• structurer de nouveaux modèles de prises en charge en favorisant les coopérations et les complémentarités entre les acteurs ;

Action prioritaire #10



• renforcer l'offre de formation au plus près des territoires ainsi que l'attractivité des métiers de la santé et la fixation des professionnels dans les territoires ;

Action prioritaire #11



• accompagner les établissements et les professionnels dans leurs transformations structurelles en encourageant notamment le virage numérique et les innovations ;

Action prioritaire #12



• engager le système de santé normand dans la transition écologique.

Pour consulter le Projet régional de santé complet, [consulter le site internet de l'ARS Normandie](#)





### ■ Mailler l'offre de soins en conjuguant ambition pour la proximité et excellence du recours et en organisant les mobilités

#### Chantier : Garantir l'accès aux soins et aux dépistages en proximité et penser les mobilités nécessaires

- Accompagner l'expérimentation du lieu de consultations « le pôle santé 100% LH » réalisées par des médecins retraités, pour des **patients en ALD complexes, sans médecin traitant**, à l'échelle de la Communauté urbaine du Havre.

L'objectif de cette expérimentation est de répondre de manière innovante aux besoins de plus de 3 100 patients en ALD, actuellement sans médecin traitant, sur le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

En 2024, l'association Sextant 76, avec le soutien de l'ARS Normandie et de Le Havre Seine Métropole, a mis en place une structure dédiée, offrant la possibilité à des médecins jeunes retraités volontaires d'assurer une prise en charge transitoire des patients. L'objectif est de stabiliser leur état de santé, mettre à jour leurs suivis médicaux et faciliter leur réintégration dans un parcours de soins pérenne.

Les patients sont orientés vers cette structure par les professionnels de santé du territoire. Une campagne de sensibilisation a été menée auprès des infirmiers, infirmiers en pratique avancée (IPA), pharmaciens et des acteurs du Service d'Accès aux Soins (SAS) pour assurer un repérage efficace et une orientation ciblée des patients en ALD complexes.

La structure est financée par Sextant 76 à hauteur de 10 000 euros, par Le Havre Seine Métropole pour 20 000 euros et par l'ARS pour 68 000 euros sur trois ans

#### Bilan :

Depuis **le 18 mars 2024**, **11 médecins retraités** sont mobilisés au sein du « Pôle santé 100% LH », permettant ainsi la réalisation de **2466 consultations** et la **réintégration dans un parcours de soins pour 1013 patients en ALD, complexes**, bénéficiant désormais d'un médecin traitant.

#### Perspectives 2025 :

Poursuivre le déploiement du dispositif en continuant de répondre à la demande, en intégrant une IPA au sein de l'équipe et en recrutant de nouveaux médecins.

**Chantier : Garantir l'accès aux soins et aux dépistages en proximité et penser les mobilités nécessaires.**

- Créer une Unité d'accueil pédiatrique pour l'enfance en danger (UAPED) sur le ressort judiciaire du Havre
- Financements : 190 000 €

L' Unité d'accueil pédiatrique Enfance en Danger (UAPED) permet de prendre en charge les mineurs victimes de toutes formes de violences afin qu'ils bénéficient de la mise en place d'un parcours de soins pédiatriques adapté à leurs besoins. Elle regroupe au sein du service de pédiatrie du GHH des ressources soignantes spécialisées en santé de l'enfant et de l'adolescent et une salle d'audition adaptée. Elle a pour objet d'offrir, dans un lieu unique :

- un accueil du mineur victime ;
- la possibilité de soins et de protection adaptés ;
- une prise en charge globale : médico-psychologique, médico-légale et judiciaire ;
- la possibilité d'une audition dans des locaux adaptés par les services d'enquête.

Bilan :

Equipe composée d'un pédopsychiatre référent, une psychologue, un secrétariat.

Mise en place d'une évaluation bicéphale des maltraitances et des négligences, par la double intervention d'un médecin pédiatre et d'un médecin pédopsychiatre. La prise en charge s'appuie en outre sur les équipes paramédicales de pédiatrie et de la liaison pédopsychiatrique, ainsi que sur l'intervention de l'assistante sociale de pédiatrie.

- **162 évaluations médico-légales réalisées en 2024** à la demande du Parquet dont 45 dans le cadre de violences conjugales, 34 dans le cadre de violences sexuelles (en partie dans le cadre intrafamilial) et 15 dans le cadre de violences en milieu scolaire

- **67 Notes d'information Préoccupante** (NIP ou IP) à la Cellule de Recueil, de traitement et d'évaluation des Informations Préoccupantes (CRIP)

- **21 signalements au parquet** sur le plan judiciaire.

Perspectives 2025 :

Aménagement d'une salle d'audition au sein des locaux du Pavillon Femmes-Mères-Enfants du GHH conformément au cahier des charges de l'instruction du 3 novembre 2021 relative à la structuration



## ■ Améliorer la santé mentale des Normands

### Chantier : Conforter l'approche territorialisée des parcours de soins en mobilisant les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM)

- Déploiement d'un groupe d'entraide mutuelle (GEM) sur Fécamp
- Financement : 91 000€/an

Le Groupe d'entraide mutuelle (GEM) est une association constituée de personnes concernées par des situations de handicap ou des troubles de santé similaires qui les rendent fragiles et vulnérables au quotidien. Cet espace leur permet de se soutenir mutuellement face aux problématiques rencontrées. Le GEM constitue un lieu ressource pour les personnes souffrant de troubles de santé mentale.

#### Bilan :

Création en **avril 2024 de l'association « GEM a por'T de mains »** en plein centre-ville de Fécamp. Il compte **24 adhérents**, âgé de **20 à 65 ans**. LE GEM est soutenu par un **parrain**, l'association « Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques » (**UNAFAM**) qui a notamment pour mission de l'épauler en cas de difficultés. Il est également **aidé par une association gestionnaire**, les Établissements publics médico-sociaux de Fécamp (**EPMSF**).

En concertation avec les adhérents, de **nombreuses activités** sont proposées : marche, cuisine, aéromodélisme, ciné-club, etc.

En octobre 2024, les **adhérents ont organisé une séance de cinéma visant à sensibiliser** le public. À l'issue de la projection, une discussion a été animée pour aborder la souffrance psychique, la maladie psychiatrique et contribuer à faire tomber les préjugés. Cet événement a rassemblé 93 spectateurs.

Le GEM constitue également **un lieu de rencontre** des différents partenaires du territoire permettant une meilleure appropriation des dispositifs par les adhérents (CCAS, hôpital de jour de Fécamp, etc.)

#### Perspectives 2025 :

L'ouverture d'un compte bancaire pour l'association ; la poursuite des activités ; participation des adhérents à des moments de convivialité avec d'autres GEM du territoire, etc.

## Chantier : Poursuivre la structuration de la filière de soins en parcours périnatalité en santé mentale en promouvant les actions portées par les acteurs havrais sur la psychiatrie périnatale

- Accompagnement régional + financement national pour l'ouverture de lits mère/bébé d'hospitalisation à temps complet dédiés

Lancé en avril 2021, le projet de **Centre de Ressource et d'Excellence Normand en Psychiatrie Périnatale et Infantile** (CRENPPI) du GHH comprend 3 niveaux de déploiement, l'HDJ et un renfort pédopsychiatrique de deux lits PANDA et de deux lits en grossesse pathologique.

Les 2 lits Panda, intégrés à l'unité Kangourou, et l'HDJ mère-bébé, complété par des visites à domicile, travaillent en lien étroit avec les maternités, pédiatries, PMI, et le réseau Violences Faites aux Femmes, pour offrir un accompagnement global aux mamans et bébés en situation de vulnérabilité.

### Bilan

- Lits Panda : capacité atteinte, prise en charge de dyades en coordination avec l'HDJ, file active en hausse. Les horaires élargis (8h30-18h30) et astreintes médicales garantissent un accompagnement continu.
- HDJ mère-bébé : Accompagnement renforcé par des partenariats locaux et formations internes, facilitation du parcours de soins pour les mineures enceintes via les "Cités éducatives". Un livret d'observation parent-bébé primé par le prix Mustela a enrichi l'approche.
- Activités : lits pandas (2021 – 2024) : 113 dyades (sans les femmes enceintes) ; 25 % de femmes de moins de 20 ans dans la file active ;  
HDJ : 20 familles/an ; 45% des mères ont moins de 21 ans ;
- Maternité GHH : 2.3 % des mères ont moins de 20 ans

### Perspectives 2025

- Lits Panda : Proposition de passer de 2 à 6 lits pour répondre à la demande croissante, en recherche de financement
- Grossesses pathologiques : extension d'une activité de jour
- HDJ et locaux : Projet de travaux pour agrandir les locaux, en attente de financement.
- Renforcement des moyens humains : priorité sur le recrutement des professionnels manquants pour consolider l'activité.



## ■ Renforcer l'évolution inclusive de la société

### Chantier : Développer les solutions à même de répondre à tous les besoins de scolarité et de formation des enfants et des jeunes

- Favoriser une scolarisation des enfants en milieu ordinaire - Accompagner la montée en charge de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA)
- Financement : PRIAC 280 000€/an

Les unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA) constituent une modalité de scolarisation pour des élèves de l'école maternelle avec troubles du spectre de l'autisme (TSA), orientés vers un établissement ou un service médico-social (ESMS) et scolarisés dans son unité d'enseignement, implantée en milieu scolaire ordinaire.

Ces élèves sont présents à l'école sur le même temps que les élèves de leur classe d'âge et bénéficient, sur une unité de lieu et de temps, d'interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques. Ces interventions sont réalisées par une équipe associant un enseignant et des professionnels médico-sociaux, dont les actions sont coordonnées et supervisées.

- Renforcer la couverture territoriale des Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS) par la création d'une EMAS supplémentaire sur le territoire de Lillebonne par appel à projets
- Financement : PRIAC 100 000€/an

L'EMAS intervient en soutien des équipes éducatives des établissements scolaires du premier et second degré (publics ou privés sous contrat), en appui à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers prioritairement auprès des élèves en situation de handicap.

#### Bilan :

- Janvier 2024 : **ouverture d'une nouvelle UEMA** sur le Havre, portée par l'association APAJH, au sein de l'école maternelle Edouard Vaillant. Elle permet **l'accompagnement de 7 enfants**.
- Septembre 2024 : renfort de la couverture territoriale via la **création d'une EMAS** sur le territoire de **Lillebonne**
- **Renfort de la plateforme de coordination et d'orientation** (PCO) pour les enfants âgés de 7 à 12 ans avec TND : 100 K€ pour la Seine-Maritime et l'Eure

#### Perspectives 2025

- Poursuite du déploiement de la stratégie nationale 2023-2027 pour les TND

## Chantier : Accompagner les parcours de vie auxquels aspirent les personnes accompagnées

- Mise en œuvre de solutions nouvelles au bénéfice des personnes en situation de handicap, en déclinaison des mesures de la Conférence Nationale du Handicap (CNH) d'avril 2023 ;
- Financement ARS : 2.6M€ (secteur enfants 1.7M€, secteur adultes : 900 000€)

L'ARS Normandie s'est engagée dans un plan ambitieux de développement et de transformation de l'offre médico-sociale d'accompagnement des normands en situation de handicap, dénommé stratégie NormHANDI'CAP. Le comité de pilotage du plan régional NormHANDI'CAP a été installé par M. le Directeur Général de l'ARS et Mme la Rectrice aux côtés des Conseils départementaux le 16 janvier 2024 avec pour mission de suivre le déploiement de cette stratégie.

Cette dernière vise à permettre la création de solutions nouvelles au bénéfice des enfants et adultes en situation de handicap, prioritairement à destination des personnes ne disposant pas de réponses satisfaisantes.

Un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) a été publié en 2024, avec l'objectif d'assurer l'ouverture de solutions nouvelles dès septembre 2024.

### Bilan :

À la suite de l'AMI CNH 2024, de nouvelles solutions ont été apportées au bénéfice des personnes en situation de handicap sur le territoire de santé du Havre :

- **Secteur enfants : 15 places**
  - o **9 places d'IME TSA/TND :**
    - 4 places - EPAHK (IME Jules Guesdes)
    - 5 places en situation complexe - Ligue Havraise (IMP L'Espérance)
  - o **6 places de SESSAD TSA/TND :** à Fécamp, au sein de l'UGECAM
- **Secteur Adultes : 13 places**
  - o **3 places d'AJ / EAM :** La Ligue havraise
  - o **10 places de SAMSAH :** 4 places pour l'APAJH et 6 places pour Vivre et Devenir

Soit la création de **28 places toutes structures confondues.**

### Perspectives 2025 :

Stratégie régionale pluriannuelle avec publication d'un nouvel AMI en 2025.



## Promotion de la Santé

### ■ Agir collectivement sur les déterminants de santé publique à plus fort enjeu pour les normands et adapter notre stratégie de prévention aux publics cibles

**Chantier : Autour des futurs parents et du jeune enfant, développer la synergie et l'efficacité collective de l'ensemble des acteurs de la prévention et du soin**

- Renfort de la coordination de l'ensemble de la déclinaison de la politique des 1000 premiers jours.
- Financement 50 000 euros au total.

**La Maison des 1000 Premiers Jours de l'Enfant** découle des recommandations du rapport des 1000 premiers jours, qui met en lumière l'importance de la période allant du 4<sup>e</sup> mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant. Située au sein de la **Fabrique Louis Blanc**, un centre social du Havre regroupant une crèche, un centre de loisirs et plusieurs associations, la Maison des 1000 Premiers Jours a ouvert ses portes en mars 2023. Ce lieu gratuit d'accueil et d'écoute s'adresse à tous les futurs parents, parents et enfants, avec pour objectif de favoriser le développement et le bien-être des jeunes enfants ainsi que de leur entourage familial.

La Maison des 1000 Premiers Jours organise des rencontres régulières sous forme de groupes composés d'une dizaine de parents, qui se réunissent tous les 15 jours sur plusieurs mois selon les besoins des familles. Ces groupes sont adaptés aux différentes étapes de la parentalité : futurs parents ; Parents d'enfants de la naissance à la marche ; Parents d'enfants de 16 mois jusqu'à l'entrée à l'école.

**Bilan : Sur l'année 2024 (hors période estivale et vacances de Noël) ont été accueillis :**

- **43 futurs parents et parents** (mamans, papas et co-parents confondus) en ont bénéficié des actions proposées par la maison des 1000 premiers jours. **21 enfants** dont l'âge varie entre 11 jours et 3 ans ;

Les ateliers thématiques ont permis d'aborder **l'allaitement, l'alimentation et la diversification alimentaire ; le rôle du médecin de PMI et consultation à la PMI ; portage en écharpe ; sophrologie périnatale ont été abordés**. Une dizaine de partenaires gravitent autour de ce projet.

Perspectives 2025 :

- Souhait de pérenniser les offres proposées
- Réflexion d'ouverture d'antenne de la maison des 1000 jours dans différents quartiers de la ville du Havre afin de le rendre accessible à un plus grand nombre d'habitants.

**Familli'bulle**, est une association Havraise qui depuis 2 ans propose un service de soutien à la parentalité dans le but d'agir le plus tôt possible auprès de l'enfant et de ses parents au cours des milles premiers jours de vie de l'enfant, tout en luttant contre les inégalités d'accès aux soins. Leurs actions visent à répondre aux besoins des familles, optimiser et renforcer les prises en charge proposés par les services institutionnels et libérales qui peuvent être saturées ou incompatible sur les horaires proposés.

3 actions sont donc proposées afin de répondre aux objectifs : les ateliers parents enfants, La consultation de puéricultrice, référent santé et accueil inclusif.

Familli'Bulle prévoit chaque année d'organiser un évènement à destination des professionnels de santé et de la petite enfance et un autre auprès des familles.

#### Bilan :

**Consultation d'infirmière puéricultrice (ipde)** (sont concernés toutes les consultations ipde QPV cité éducative et hors QPV Le Havre Seine Métropole) :

- Nb de consultations ipde : **813**
- Nb de familles différentes : **112 dont 60 pères ayant participé.**
- Nb d'enfants concernés : **125** (dont 63 enfants sont âgés de moins de 2 ans et 62 ont entre 2 et 5 ans)

#### **Ateliers enfants parents**

- **298 inscriptions**
- **164** familles différentes dont 21 pères ayant participé
- **154** enfants sont âgés de moins de 2 ans et 12

**43% des parents ayant consultés l'ont fait le soir ou le samedi. Tous les ateliers ont eu lieu le soir après 17h ou le samedi**

**Organisation d'évènement départemental** : journée récré santé au pôle Simone Veil au Havre (136 participants)

**Partenariats et rencontres** : CPTS Havre Seine Métropole, l'Ordre infirmier, Les Fabriques de la ville du Havre, CAF, CPAM, la PMI, la crèche Léa et Léo, les crèches Arc en Ciel, PRH 76, le CRA, le réseau normand des orthophonistes ...

**Référent santé et accueil inclusif dans les crèches** : 296 heures d'intervention auprès des enfants et d'accompagnement des équipes ont été réalisés dans les crèches de Rouen et sa périphérie et 362 heures dans les crèches du Havre Seine Métropole.

#### Perspectives 2025 :

- Souhait de pérenniser les offres proposées
- Poursuite des actions en lien en articulation avec l'ensemble des acteurs du territoire.



### ■ Structurer de nouveaux modèles de prise en charge en favorisant les coopérations et les complémentarités entre les acteurs

#### Chantier : Rendre majoritaire l'exercice coordonné

- Poursuivre l'accompagnement au développement de l'exercice coordonné et aux coopérations professionnelles (Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP), centre de santé (CDS), etc.)

**Les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)** sont des structures de soins de proximité qui regroupent des professionnels de santé médicaux notamment des médecins généralistes et paramédicaux comme des infirmiers, des kinésithérapeutes ou des orthophonistes. Ils partagent un projet de santé, des outils et un système d'information visant à favoriser le parcours des patients. Les professionnels qui y exercent sont libéraux et bénéficient ainsi d'un cadre de travail collectif.

#### Bilan :

En 2024, le comité opérationnel départemental (instance départementale composée des représentants locaux de la charte d'accès aux soins ambulatoires) a validé les projets de santé de **4 MSP et 1 CDS**.

Les MSP suivantes :

- MSP de Gainneville
- MSP de Goderville
- MSP d'Héricourt en Caux

Validation du projet de santé du **centre de santé municipal de Bolbec**

#### Perspectives 2025 :

Poursuivre l'accompagnement des journées d'attractivité à destination des internes dans le but de favoriser les installations (présentation du territoire et des différents modes d'exercice coordonné), organiser une nouvelle édition du Doc'dating pour favoriser le lien entre professionnels installés et remplaçants, poursuite de l'accompagnement des projets de MSP dans le cadre du plan 4000 MSP.

### **Chantier Encourager les rapprochements entre professionnels libéraux et les établissements, entre établissements de santé, entre champ sanitaire et médico-social.**

- Poursuivre l'accompagnement au déploiement des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sur le territoire avec un objectif de 100 % de la population seinomarine couverte par une CPTS (couverture des zones blanches)

Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est un collectif de professionnels de santé d'un même territoire qui s'organisent pour répondre à des besoins de santé identifiés localement. Elle vise à améliorer la coordination des soins, renforcer la prévention, faciliter l'accès aux soins et optimiser les parcours des patients, tout en favorisant la coopération interprofessionnelle.

#### Bilan :

En 2024, le comité opérationnel départemental (instance départementale composée des représentants locaux de la charte d'accès aux soins ambulatoires) a validé la lettre d'intention **de la CPTS Caux Estuaire santé, permettant la couverture de 26 261 habitants sur 21 communes (St Romain de Colbosc, Gainneville, Rogerville, etc.)**

**91% de la population de la seine Maritime est couverte par une CPTS**

#### Perspectives 2025 :

- Accompagner des projets médicaux s'appuyant sur une offre de téléexpertise coordonnée dans les spécialités en tension.
- Accompagner les CPTS dans le déploiement de leurs missions et de leur projet de santé
- Poursuivre l'accompagnement des CPTS en cours de constitution et l'appui à l'émergence de CPTS sur les zones blanches



### ■ Renforcer l'offre de formation au plus près des territoires ainsi que l'attractivité des métiers de la santé et la fixation des professionnels dans les territoires

**Chantier : Agir en faveur des futurs professionnels par l'amélioration de la qualité de vie des étudiants en santé**

- Accompagner la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire (MSPU)

Les Maison de santé pluriprofessionnelles peuvent obtenir le statut de « maison de santé pluriprofessionnelle universitaire » (MSPU) dans le but de **maintenir l'universitarisation dans les territoires**. Permettant ainsi de former au maximum les futurs acteurs de soins sur les lieux sur lesquels ils devront exercer, afin de les préparer et de les encourager à cet exercice futur, d'améliorer l'attractivité des services et des postes de praticien hospitalier notamment.

Bilan : **conventionnement de la 1ère MSPU du territoire de santé** : MSPU au Havre, pour une durée de 5 ans. La MSPU regroupe 2 maisons de santé pluriprofessionnelle (MSP) du Havre (MSP Les Jardins de Bleville, MSP Santéco). Elle **réalise des activités de soins, de formation et de recherche**.

Les MSP accueillent des étudiants en médecine de 2nd cycle (externe) et de 3ème cycle (internes en stage de premier niveau et de stage en autonomie (SASPAS)).

6 médecins généralistes de la MSPU ont reçu la formation et l'agrément de Praticien Agréé Maître de Stage des Universités (MSU). Ils accueillent par année :

- **6 à 8 étudiants de deuxième cycle**
- **4 étudiants de troisième cycle en premier niveau**
- **4 étudiants de troisième cycle en SASPAS**

Les MSP accueillent également des étudiant(e)s sage-femme, orthophoniste, masseur kinésithérapeute, pharmacien(ne) et infirmier(e)s.

Recherche : le Dr Renou est investigateur coordonnateur de l'étude EXADELA (examen gynécologique en décubitus latéral) et le Dr Fagot est chef d'un projet évaluant le SAS LH.

Perspectives 2025 :

Poursuivre l'accompagnement à l'universitarisation du territoire.

# Perspectives régionales 2025

## ■ Santé mentale & psychiatrie



Après l'activité physique et sportive en 2024, **la santé mentale sera la Grande cause nationale pour l'année 2025** et se déclinera en région autour de **quatre objectifs prioritaires** :

- **la déstigmatisation**, afin de changer le regard des Français sur les troubles psychiques et les troubles mentaux,
- **le développement de la prévention et du repérage précoce**, par la sensibilisation et la formation dans toutes les sphères de la société,
- **l'amélioration de l'accès aux soins partout** sur le territoire français, par la gradation des parcours, le développement des nouveaux métiers de la santé mentale en veillant aux soins des personnes les plus fragiles et présentant les troubles les plus complexes,
- **l'accompagnement des personnes concernées** dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne, comme la formation, l'emploi, le logement, l'accès aux loisirs, etc.

La réalisation de ces objectifs s'appuiera sur les actions déjà engagées en la matière, notamment dans le cadre de **la feuille de route nationale Psychiatrie et santé mentale 2018-2026** et de sa traduction régionale.

L'année 2025 sera également l'année de lancement de **la 2<sup>nde</sup> édition des 7 Projets territoriaux de santé mentale de Normandie (PTSM)** qui aborderont l'ensemble des dimensions de la Grande Cause Nationale avec une transversalité intégrale des enjeux sanitaires, médico-sociaux et de prévention et promotion de santé sur la santé mentale et psychiatrie dans les territoires avec l'ensemble des acteurs impliqués.

En savoir plus sur les PTSM [en cliquant ici](#).

## ■ Attractivité des métiers de la santé



**Les métiers de la santé et du soin** sont soumis à des contraintes économiques, aux changements d'organisation, au vieillissement des patients ou encore aux changements de comportement de la population.

**Le Projet régional de santé 2023-2028** prévoit donc des actions visant à **améliorer la qualité de vie et les conditions de travail, fidéliser les professionnels et valoriser les métiers de la santé et du soin en Normandie**, notamment en pilotant **un plan régional d'attractivité des métiers du sanitaire, du médico-social et du social**, en lien avec la préfecture de région Normandie, l'ARS Normandie, la Région Normandie, les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, l'Assurance Maladie, France Travail et l'ensemble des partenaires.

Ce plan régional vise à :

- **recenser les dispositifs régionaux** permettant d'améliorer la visibilité et l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement ;
- **faire converger la politique des acteurs institutionnels** au profit des employeurs permettant de compléter / alimenter le plan d'action.

Afin de répondre à ces défis, une **démarche partenariale** portant plus largement sur l'attractivité des métiers de la santé et du médico-social a été initiée en octobre dernier, au travers d'une **feuille de route régionale** ([pour la télécharger, cliquer ici](#)) s'articulant autour de **six axes** :

- **informer, orienter, valoriser** les métiers auprès du public jeune et des salariés en reconversion,
- **adapter l'appareil de formation** aux besoins et développer les parcours professionnels,
- **faire évoluer les pratiques** pour mieux attirer et maintenir en poste,
- baisser la sinistralité et **favoriser le bien-être au travail** pour retrouver de l'attractivité,
- **soutenir les soignants** dans l'exercice de leurs fonctions,
- disposer **d'outils d'aide à la décision** afin de permettre la fixation de professionnels dans nos territoires.

La mise en œuvre de cette feuille de route **se poursuivra en 2025**.

## ■ Préparation de l'arrivée de la 4<sup>ème</sup> année de Médecine générale dans les territoires



La **médecine générale** était la seule spécialité médicale à n'avoir que trois années de formation en troisième cycle de médecine, sans phase de consolidation, ni d'accès au statut de docteur junior. Cet **allongement de la formation adopté via la loi de financement de la sécurité sociale 2024** vise à rénover et **compléter la formation** des futurs médecins généralistes avec une 4<sup>ème</sup> année dite de **docteur junior ambulatoire**, à **accompagner les jeunes professionnels** dans leur futur exercice et **faciliter leur installation** dès la fin du cursus de formation.

Cette **année supplémentaire** sera essentiellement effectuée en **stage ambulatoire** (cabinet libéral, maisons de santé pluriprofessionnelles...) sous un régime d'autonomie supervisée par un ou plusieurs **praticiens agréés-maîtres de stage des universités**. Les internes concernés seront incités à réaliser ces stages dans **les zones sous denses**. Sur la base du projet professionnel de l'étudiant, le stage pourra aussi être réalisé en centres de santé, en établissements de santé et d'autres types de structures (services de protection maternelle et infantile, services de planification familiale par exemple). Cette expérience diversifiée préparera les futurs médecins de soins ambulatoires de première ligne à des exercices complémentaires dans les territoires

Les **premiers étudiants** entreront en 4<sup>ème</sup> année de formation à la **rentrée universitaire 2026-2027**. Les **travaux sont engagés** afin de préparer l'arrivée de ces étudiants sur les terrains de stage **en lien avec les médecins généralistes et les élus des territoires**.



**ARS Normandie**  
**Direction départementale de la Seine-Maritime**

Cité administrative Saint Sever • 38 cours Clemenceau  
76100 Rouen

[ars-normandie-dd76@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-dd76@ars.sante.fr)

